

« Dès 3 ans, on a accès au porno et à la violence »

La surexposition des enfants aux écrans est l'un des fléaux de notre époque. La psychologue Sabine Duflo parle d'addiction toxique au même titre que les drogues ou l'alcool. Attention danger !

Entretien

Sabine Duflo, psychologue, membre de Cose (collectif surexposition écrans).

Enfants et écrans : quelle est l'étendue du fléau ?

Les parents poussent un cri d'alerte et les professionnels n'arrivent plus à faire leur boulot. C'est le motif numéro 1 des conflits dans les familles. C'est une addiction comparable aux drogues, au tabac et à l'alcool, qui demande sevrage. Les programmes pour enfants sont formatés pour stimuler leur attention. Un film d'animation pour enfants très rapide n'a pas du tout le même effet que la chaîne *Public Sénat*.

On est confrontés à des problèmes de contenus inadaptés et à des problèmes d'exposition précoce et prolongée. Si on ajoute la violence et la sexualité, les facteurs d'addiction augmentent et prennent un caractère grave.

Comment se définissent les symptômes ?

Chez les tout-petits, on observe dès six mois, voire dès la naissance, des problèmes de déficience intellectuelle, qui se traduisent par des retards de langage, des absences d'échange dans le regard. Chez les ados, cela se traduit davantage par des phobies, des décrochages scolaires, des chutes de résultats.

Trois grands types de troubles sont décelés : des troubles nerveux qui se manifestent notamment par des incapacités à gérer la frustration ; des troubles anxio-dépressifs assez alar-



Sabine Duflo : « Nos enfants sont globalement en bonne santé physique, mais en très mauvaise santé psychique. Les écrans sont un objet addictif comparable à l'alcool et au tabac ».

mants quand on sait que les premières tentatives de suicide remontaient autrefois à la fourchette 15-20 ans, tandis qu'elles apparaissent aujourd'hui dès 10 ans ou encore des troubles du spectre autistique et Asperger induisant des troubles graves chez l'enfant.

C'est grave, docteur ?

Oui ! Nos enfants sont globalement en bonne santé physique, mais en très mauvaise santé psychique. Les écrans sont un objet addictif comparable à l'alcool et au tabac.

Je rappelle que ce n'est qu'en 1956 que Pierre Mendès-France a fait interdire l'alcool dans les cantines aux

moins de 14 ans. Aujourd'hui, face à la prolifération des écrans, les pouvoirs publics ne jouent pas leur rôle.

Et les parents ?

C'est facile de faire reposer tout le poids des responsabilités sur eux. Un parent informé est généralement un parent qui prend les bonnes mesures. Le problème, c'est qu'on laisse les écrans librement circuler malgré leur dangerosité. Les Académies des sciences, de médecine et de technologie ont lancé un appel à une vigilance raisonnée, mais c'est une recommandation en demi-teinte.

Comment faire alors ?

C'est une galère au quotidien, une lutte permanente. Le problème s'est durci avec le développement des équipements nomades et l'étendue des connexions en 4G. Dès 3 ans, un enfant a accès au porno et à l'hyper violence en quelques clics. Il faut une vraie prévention, que les pouvoirs publics s'emparent absolument de cette question.

Propos recueillis par Raphaël FRESNAIS.

Mardi 25 juin, à 19 h, au Café des Images à Hérouville : discussion « Les écrans et les jeunes enfants (0-6 ans) » avec Sabine Duflo. Gratuit.

Le Twitter de We Are Malherbe suspendu

Web C@en-C@en. Le compte We Are Malherbe se retrouve banni de Twitter. Et Céline Dion y est presque pour quelque chose...

L'histoire du Titanic est définitivement indissociable de l'idée de naufrage. Sur Twitter, le compte parodique de supporters du SM Caen, We Are Malherbe (WAM), a fait les frais d'une pratique pourtant cocasse : accompagner ses posts de la chanson phare du film *Titanic*, le fameux *My Heart Will Go On* de Céline Dion. Ce fut le cas récemment encore avec une série de vidéos ainsi illustrées pour revenir sur la descente du SM Caen en Ligue 2. Les fois de trop.

Pour des raisons de droits d'auteur, la Fédération internationale de l'industrie phonographique a brandi le carton rouge. Et soudainement, dimanche, WAM s'est retrouvé expulsé de la cour de récré. Suspension sans sommation. Pourcentage réglementaire. Vestiaire !

« C'est tirer sur le corbillard »

Rapidement, la dense communauté d'aficionados s'est émue de ce tacle en règle. « **Nous bannir un mois après notre relégation en Ligue 2, c'est vraiment tirer sur le corbillard** », a de suite réagi La Caennaise, autre compte vénéré (et vénérable) de ce club en ligne de joyeux drilles suivi par plus de 40 000 abonnés. Certains en appellent même à l'intervention de Céline Dion, qui a peut-être quand même d'autres chats à



Twitter brandit le carton rouge : le compte WAM est suspendu. C'est ce qui s'appelle un poutrage en règle...

CRÉDIT PHOTO : REUTERS ARCHIVES

fouetter. Le hashtag #FreeWam circule depuis 24 heures, réclamant la liberté d'expression et la sortie de prison de WAM. En dépit de son devoir de neutralité d'ordinaire réglé comme un coucou suisse, *Ouest-France* se joint exceptionnellement à ce soulèvement populaire et requiert tant l'indulgence de la commission de discipline que le recours exceptionnel à la VAR...

Raphaël FRESNAIS.

Squat expulsé : l'AG dénonce « un cynisme »

L'AG de Lutte contre toutes les expulsions réagit aux explications de la préfecture, après l'évacuation d'un squat jeudi.

Les forces de l'ordre sont intervenues, jeudi, pour expulser trois familles géorgiennes, installées dans une maison, place Blot à Caen.

L'AG de Lutte contre toutes les expulsions (qui organise une grande partie des squats à Caen) tient à faire part « de sa colère légitime face aux propos indignes tenus par la préfecture ». Cette dernière rappelait dans nos colonnes que « les squats maintiennent les personnes dans une situation de grande vulnérabilité, dans des locaux souvent insalubres, à la merci des passeurs et de la criminalité organisée ».

« Il faut faire preuve d'une certaine dose de cynisme pour tenir de pareils propos, dénonce Patrick Arz, au nom du collectif. La préfecture n'a vraiment pas honte de jeter l'opprobre sur les squats et de mentir sans vergogne. Mais à chaque expulsion, elle répète le même refrain. Elle ferait mieux de balayer devant sa porte et de remplir d'abord ses obligations prescrites par le Code de l'Action sociale et des familles dans son article L345-2-2 : toute personne sansabri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif



L'AG de Lutte contre toutes les expulsions (qui organise une grande partie des squats à Caen) dénonce le « cynisme » de la préfecture.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

d'hébergement d'urgence. » L'AG estime que « c'est plutôt la préfecture qui « met les personnes dans une situation de grande vulnérabilité et à la merci des passeurs et de la criminalité organisée ». C'est ce qu'elle va faire d'ailleurs, en mettant, dès lundi, les familles qui étaient dans le squat à la rue, après les avoir hébergées trois jours ! »

Caen en bref

Le bonheur de créer, à la galerie Place des Arts



Florence Boisjoly, au centre, avec deux de ses élèves présentes à la galerie.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Les œuvres des 27 élèves qui suivent les cours de Florence Boisjoly sont exposées à la galerie Place des Arts. « J'anime des ateliers depuis 35 ans, pour éveiller la créativité. Mon approche permet aux débutants de vivre une expérience artistique en toute confiance et aux plus anciens d'approfondir une recherche personnelle. » Elle s'est formée à l'école des Beaux-arts de Caen et a entrepris une formation d'art thérapeute ce qui influence son approche.

Elle propose quatre techniques : aquarelle, acrylique, pastel, sculpture

sur terre. Mais au-delà, elle veut permettre à chacun de découvrir et d'exprimer sa propre notion du beau. Chaque groupe d'une dizaine de personnes se retrouve une journée par mois, de septembre à juin. Un thème est proposé chaque année.

Après celui de l'air, ce sera le thème de l'ombre et de la lumière qui sera travaillé durant la prochaine année.

Jusqu'au mercredi 26 juin, galerie Place des Arts, 8, rue des croisières. Permanences de 14 h à 16 h. Contact : 06 86 42 86 69.

L'Institution Saint-Paul a soufflé son demi-siècle



Anciens et actuels acteurs de l'Institution ont fait revivre son passé et loué son présent.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Anciens élèves, professeurs, directeurs, administrateurs... Ils étaient plus de 200, samedi après-midi, dans les locaux du collège Saint-Paul, à avoir répondu présent pour fêter les 50 ans d'existence de l'Institution.

L'occasion de revenir sur 50 ans d'histoire que l'on peut synthétiser en trois étapes correspondant à trois directions : l'autorité du Père Lecoutre (1971-1988), Daniel Bazin, l'aventurier (1989-2001) et Jean-Luc Bonnissent, la modernité (2007-2019).

Une aventure où l'autorité tempérée par la bienveillance de certains professeurs dont le père Port (de l'avis

unanime des personnes présentes), a sans conteste été le chef de file et a permis à des centaines de jeunes de trouver leur place dans la société.

Élève de 1979 à 1991, Céline conserve l'image « d'une primaire heureux et d'un collège strict à l'autorité marquée, mais avec de belles fenêtres ouvertes, grâce l'écoute attentive de certains professeurs ».

Pour Louis, actuellement en 4^e, « Comme partout, il y a un règlement à respecter, mais chacun trouve sa place et peut suivre une scolarité adaptée à son projet. Je m'y sens bien, et puis j'y ai plein de copains. »

Un projet pour partager la passion des Jeux olympiques



L'école de la Haie Vigné a accueilli Laurence Dumont, parlementaire, et les partenaires pour faire un bilan du projet.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Ce projet « Partageons tous ensemble la passion des jeux », lancé dès le mois d'octobre, a couvert 19 établissements, soit 1 300 élèves. Deux maraines sportives, Sandra Dijon, ancienne internationale de basket, et Romane Cruchon, athlète de haut niveau, ont travaillé respectivement avec les élèves du collège Nelson-Mandela et ceux de l'école primaire de la Haie Vigné.

La première année de ce projet va se conclure par une journée sport ce mardi, au stade Hélitais, de 10 h à 16 h. Seront réunis 19 classes de col-

lèges et d'écoles primaires du Calvados ainsi que les jeunes en situation de handicap de l'Institut d'éducation motrice (IEM) d'Hérouville-Saint-Clair. Chaque classe va participer à une activité sportive. Cette journée est orchestrée à la manière des Jeux olympiques avec cérémonie de la flamme, discours traduit en langue des signes et cérémonie de clôture.

« Les élèves sont ravis et on est unanime à dire qu'il faut prolonger ce projet jusqu'en 2023 et en développer l'aspect international », conclut Laurence Dumont, députée.

Infirmiers : un forum régional pour faire évoluer le métier

Dans le cadre de la Grande consultation infirmière, l'ordre des infirmiers organise aujourd'hui, à Caen, un forum régional. Face à l'explosion des maladies chroniques, au vieillissement de la population, aux déserts médicaux, au virage ambulatoire...

Les nouveaux besoins de santé nécessitent à la fois un élargissement du champ de compétences des infirmiers et plus de coordination avec les autres professionnels de santé. « **Pourtant, les infirmiers sont les grands oubliés du projet de loi santé. Consultation, examen clinique, prescription, prévention, soins... Les compétences des infirmiers ne sont pas reconnues à leur juste valeur**, explique l'ordre des infirmiers. **L'objectif : faire évoluer les compétences des infirmiers pour mieux répondre aux nouveaux besoins de santé.** »

Cette consultation veut aboutir à l'élaboration d'un livre blanc qui sera rendu public à la fin de l'année 2019, puis porté par l'Ordre national des infirmiers au plus haut niveau de l'État



L'ordre régional des infirmiers organise un forum à Caen pour faire évoluer le métier.

CRÉDIT PHOTO : REGIS DUVIGNAUX / REUTERS ARCHIVES

et des acteurs institutionnels.

Mardi 25 juin, à 14 h 30, au Pôle de formation et de recherche en santé, 2, rue de Rochambelles, à Caen, Grande consultation infirmière. Une plateforme a été mise en ligne : www.grandeconsultation-infirmiere.org

L'Esquisse, résidence en construction

Une nouvelle résidence va pousser, boulevard Detolle, pour « renouveler le quartier et attirer de nouveaux habitants ».

L'Esquisse fait partie des premières résidences qui constitueront le nouveau quartier Detolle. Cette nouvelle résidence est « un projet important pour un quartier qui se renouvelle, et qui va renouveler la promenade Napoléon. Il témoigne de l'attractivité de Caen, ville à taille humaine qui bénéficie d'un patrimoine riche », souligne Nathalie Bourhis, maire adjointe en charge de l'urbanisme opérationnel.

Patrick Nicolle, conseiller municipal, rappelle que trois réunions publiques ont eu lieu pour prendre l'avis des habitants. « Ces logements vont amener de nouveaux habitants, des familles, revitaliser le commerce et augmenter les effectifs de l'école du quartier. »

Ce projet est également le résultat d'une « construction », précise Didier Maudelonde, président du conseil de surveillance, entre deux opérateurs locaux, Partélios et BG Promotion.

Au total, 62 logements sont commercialisés. Partélios, opérateur social, dispose de 54 logements : « mixité et qualité », pour Thierry Heyvang, son directeur. Une zone d'activités est prévue en rez-de-chaussée,



Didier Maudelonde, président du conseil de surveillance ; Nathalie Bourhis, maire adjointe ; Franck Goussin, gérant de BG promotion ; Thierry Heyvang, de Partélios ; Patrick Nicolle, élu du quartier ; Mathieu Lucet et Arnaud Lorgeaux, architectes.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

ainsi qu'un espace paysager et un sous-sol.

Une telle construction, pour Mathieu Lucet, architecte de l'agence L2, répond à une « alchimie, sur ce site particulièrement complexe, un emplacement de transition entre une zone pavillonnaire à l'arrière et un boulevard ». D'où son nom : L'Esquisse. La fin des travaux est prévue en fin d'année 2020.